
Séance du 1^{er} octobre 2003

OBJET : Bornage de la place de l'Église.

L'an deux mille trois et le 1er octobre à vingt et une heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

PRÉSENTS : AMESTOY Pierre, BEDEL Philippe, ROSELLO José, SEPOLD Alex, DISCAZEAX Philippe, GATZLER Catherine, COT Mélanie , HANNINGER Ursula, LOPEZ Manuel

Monsieur DISCAZEAX Philippe a été élu Secrétaire.

M. le maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux d'aménagement de la place de l'église, dans le cadre du pool routier, ont montrés un empiétement du domaine public (parcelle B-94) sur la parcelle contiguë n° B-499.

Il expose qu'il a été notamment prévu de remédier à cette situation par la re-délimitation de la parcelle B-499 par bornage, et l'acquisition des surfaces nécessaires..

Afin de réaliser cette opération, un devis de bornage a été fourni par le cabinet Sablayrolles-Castex pour un montant de 789,36 €.TTC.

Où l'exposé du Maire, , le Conseil Municipal, à l'unanimité décide et délibère :

- De confier la réalisation de ces travaux de bornage au cabinet Sablayrolles, tel que présenté dans le devis joint à la présente délibération, pour un montant de 789,89 euros TTC.
- D'inscrire la dépense en compte d'investissement, comme prévu au budget primitif 2003, pour la réalisation de l'opération d'acquisition foncière place de l'église.
- De solliciter auprès du Conseil Général une subvention au taux le plus élevé possible.
- D'autoriser son Maire à engager toute action et signer tout document pour mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a été publiée et transmise au Représentant de l'Etat le 13/10/2003
--

Le Maire,

Ph. BEDEL